

Classe d'actions : **EA**

<b>ISIN</b>	LU3219240002
<b>Structure du fonds</b>	RAIF
<b>Dépositaire</b>	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (Spuerkeess)
<b>Date de lancement</b>	17/10/2025
<b>Durée</b>	Illimitée

## Stratégie d'investissement

- Altaroc Global Evergreen est un fonds evergreen investi à **100 % en Private Equity**, avec une orientation marquée vers les stratégies **Buy-Out** et **Growth** sous-jacentes. Sa **stratégie d'investissement secondaire** est mise en œuvre via des mandats secondaires aux côtés de gérants internationaux de premier plan disposant de solides historiques de performance, sur les deux axes **LP-led** et **GP-led**.
- Son exposition géographique est mondiale, avec une concentration principale sur **l'Amérique du Nord** et **l'Europe occidentale**. Il offre une diversification profonde à travers des milliers de sociétés en portefeuille.

## Commentaire T1 2026

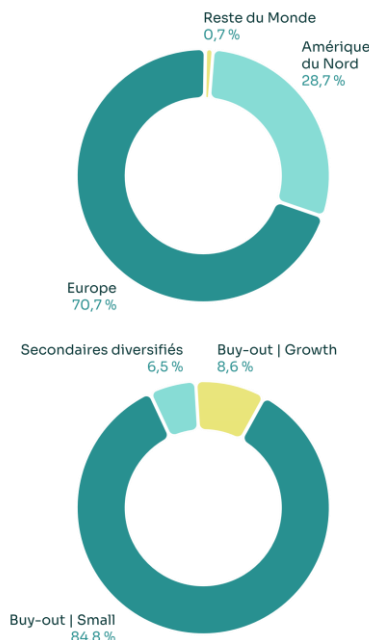
### Environnement de marché

- Le marché secondaire mondial a atteint un **nouveau record en 2025, avec 240 Mds\$ de volume de transactions, en hausse de +48 % sur un an** (162 Mds\$ en 2024), confirmant l'accélération observée ces dernières années. Cette croissance a été portée par des besoins persistants de liquidité des investisseurs institutionnels via les transactions LP-led, ainsi que par les sponsors au travers des transactions GP-led. **Les volumes LP-led ont atteint 125 Mds\$, soit une progression de +44 %** (87 Mds\$ en 2024), tandis que les **volumes GP-led ont progressé à 115 Mds\$, en hausse de +53 %** (75 Mds\$ en 2024), représentant désormais près de la moitié de l'activité totale du marché. Les véhicules de continuation demeurent le principal moteur de cette dynamique, représentant environ 90 % des volumes GP-led. Le prix moyen des portefeuilles LP-led, composés à environ 70 % d'exposition au buyout, s'est établi à une décote implicite d'environ 13 % (contre environ 11 % en 2024), reflétant en grande partie la proportion plus élevée de millésimes plus matures.
- Enfin, la profondeur du marché continue de se renforcer : **les fonds secondaires représentent 18 % du capital privé levé en 2025** (contre 7 % en 2021), confirmant leur place en tant qu'allocation stratégique de référence. Les niveaux de *dry powder*, combinés à une base d'investisseurs de plus en plus large et diversifiée, continuent de soutenir la liquidité et la capacité d'absorption du marché, renforçant les **perspectives favorables sur les niveaux d'activité en 2026**.

Source : Jefferies, *Global Secondary Market Review*, janvier 2026

### Performance

- Fin mars et début avril, Altaroc Global Evergreen a finalisé le closing de ses premiers investissements à travers **trois transactions secondaires LP-led, marquant le déploiement effectif du portefeuille**.
- Ces premières transactions offrent une **exposition à un total de 10 fonds sous-jacents gérés par 7 gérants de premier plan**, donnant accès à un univers de **plus de 100 sociétés sous-jacentes**, dont environ 25 positions cœur de portefeuille significatives. Le portefeuille est principalement orienté vers des **stratégies buyout mid-market**, conformément aux objectifs d'investissement du fonds.
- Le portefeuille est principalement **exposé à l'Europe (env. 2/3) et à l'Amérique du Nord (env. 1/3)**, et bénéficie d'une **solide diversification par millésimes**, avec principalement des expositions aux millésimes 2016, 2017 et 2019.
- Ces premiers investissements ont contribué à une revalorisation d'environ **+13 % de la VL initiale** et ont déjà généré des distributions représentant environ 5 % des montants investis, qui seront réinvestis dans de nouvelles transactions parallèlement aux capitaux supplémentaires levés en avril.
- De nouveaux investissements devraient être finalisés d'ici la fin du deuxième trimestre, une transaction étant déjà sécurisée.

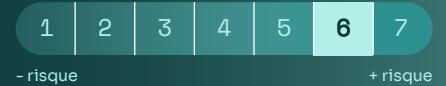


### Marketing document

This document is the report of the Altaroc Global Evergreen fund. The performance of this fund is not indicative of the performance of other funds managed by Altaroc Partners. Past performance is not indicative of future results.

# Conditions générales

## ÉCHELLE DE RISQUE



<b>Société de gestion</b>	Le Fonds est géré par Altaroc Partners SAS, une Société par Actions Simplifiée agréée et supervisée par l’Autorité des Marchés Financiers (AMF) en qualité de Gestionnaire de Fonds d’Investissement Alternatifs (GFIA) au titre de la directive GFIA.
<b>Nom du fonds</b>	Altaroc Global Evergreen, Compartiment d’Altaroc Global Evergreen S.C.A. SICAV-RAIF
<b>Forme juridique</b>	Le Fonds est une société d’investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois, constituée sous la forme d’une société en commandite par actions – S.C.A.), qualifiée de Fonds d’Investissement Alternatif Réserve (RAIF) au titre de la loi luxembourgeoise du 23 juillet 2016.
<b>Durée du fonds</b>	Durée illimitée
<b>Classification SFDR</b>	Le Compartiment est classé Article 8 au titre de la réglementation européenne SFDR, dans la mesure où il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans avoir pour objectif un investissement durable.
<b>Période de souscription</b>	Les demandes de souscription peuvent être acceptées tout au long de la vie du Compartiment, sous réserve d’une éventuelle suspension temporaire ou définitive décidée par l’Associé Commandité dans l’intérêt des investisseurs.
<b>Modalités de souscription</b>	Les souscriptions sont réservées aux Investisseurs Éligibles, par la signature d’un Bulletin de souscription. Les souscriptions sont traitées à chaque Date de souscription, correspondant à chaque Date de valorisation mensuelle, sous réserve d’une heure limite précisée dans l’Annexe du Compartiment du Mémoire d’offre. Les actions sont émises à la Valeur Liquidative (VL) par action applicable (ou au Prix d’offre initial lors de l’Offre initiale), majorée des frais de souscription applicables.
<b>Modalités de rachat</b>	Les rachats sont limités et soumis à des mécanismes de gestion de la liquidité, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des dates de rachat mensuelles</li> <li>- des éventuelles périodes de blocage (lock-up) selon la classe d’actions,</li> <li>- un plafond de rachat (gate) généralement limité à 5 % de la VL du Compartiment par trimestre, et</li> <li>- la possibilité de suspension ou de report dans des circonstances exceptionnelles.</li> </ul> Les rachats sont traités à la VL par action, payable dans le délai de règlement applicable.
<b>Frais de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux variable selon la Classe d’actions</li> <li>• Une commission de performance de 10 % de la performance positive peut également s’appliquer, selon les conditions décrites dans l’Annexe du Compartiment du Mémoire d’offre.</li> </ul>
<b>Fréquence de valorisation</b>	La Valeur Liquidative est calculée mensuellement, le dernier jour ouvré de chaque mois, qui constitue la Date de valorisation.
<b>Dépositaire</b>	Le Dépositaire du Fonds est la Banque et Caisse d’Épargne de l’État, Luxembourg (Spuerkeess).

## ESG

Ce produit financier est classifié Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (“SFDR”). Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales mais n’a pas pour objectif un investissement durable.



[Cliquez ici pour lire le rapport](#)

# Glossaire

## Montant alloué

Il s'agit du capital qui a été alloué aux fonds sous-jacents.

## Montant investi

Le montant investi par le Fonds via des fonds et des co-investissements.

## Appel de fonds

Un appel de fonds est une demande faite aux souscripteurs de payer tout ou partie du capital qu'ils se sont engagés à souscrire dans le Fonds. L'appel sera utilisé pour financer l'acquisition de sociétés cibles et les charges du Fonds. Dans le cas d'Altaroc, les appels de fonds sur les Millésimes étant échelonnés, les souscripteurs versent le capital – dans la limite de l'engagement pris au moment de souscription – en plusieurs appels de fonds successifs.

## Build-up

Un *build-up* est une stratégie de croissance externe fondée sur l'acquisition de sociétés du même secteur (souvent des concurrents), dans le but de créer des synergies industrielles.

## Buy-Out

Il représente de loin la part la plus importante du Private Equity et intervient lors de la cession ou du rachat d'une société.

Ce type d'opération est souvent financé par endettement, c'est-à-dire avec effet de levier. On parle alors de rachat par effet de levier (LBO).

## Carried interest

Mécanisme de rémunération à la performance pour les équipes des sociétés de gestion, calculé sur la base des revenus et plus-values d'un fonds de private equity (généralement 20 %).

## Co-investissement

Désigne une participation minoritaire dans une société qu'un investisseur acquiert aux côtés d'un fonds. Un fonds peut proposer des co-investissements pour compléter ses investissements (transactions dépassant son ticket maximum par opération) ou pour respecter ses ratios d'investissement (pourcentage maximum du capital d'une société détenu). Pour les investisseurs, les frais de gestion et de souscription sont en général inférieurs à ceux appliqués pour les transactions via des fonds.

## DPI (Distributions sur Capital Appelé)

Total des distributions versées aux investisseurs rapporté au montant total appelé.

## EBITDA (Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement)

Indicateur financier reconnu à l'échelle internationale mesurant les flux de trésorerie générés par le cycle d'exploitation d'une société.

## ESG

Environnement, Social, Gouvernance. Une démarche ESG prend en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

## Juste valeur de marché

La juste valeur de marché est une norme comptable qui évalue les actifs et les passifs sur la base d'une estimation de leur valeur de marché.

## FinTech

FinTech, contraction de Financial Technology, désigne des jeunes sociétés (start-ups et PME) proposant des services financiers à l'aide de solutions innovantes. Ce terme couvre un large éventail d'applications : paiements mobiles, financement participatif, gestion de l'épargne, conseil financier en ligne, etc.

## GPR (Rendement brut du portefeuille)

Mesure de la performance du portefeuille prenant en compte les flux d'investissement et de cession ainsi que leur calendrier.

## Growth Capital

Le fonds acquiert une participation dans une société existant depuis plusieurs années, bénéficiaire ou proche de l'équilibre. Les capitaux investis visent à consolider la structure financière de la société en vue d'accéder à une nouvelle phase de croissance.

## TRI (Taux de Rendement Interne)

Désigne le Taux de Rendement Interne (TRI) moyen calculé sur la durée de vie du portefeuille d'investissement. Le TRI mesure la performance d'un investissement en tenant compte des flux de trésorerie entrants et sortants, ainsi que de leur calendrier.

## LBO (Rachat par effet de levier)

Opération financière par laquelle une société est acquise principalement par endettement. Les flux de trésorerie de la société cible, améliorés par une meilleure gestion, servent à rembourser l'emprunt contracté pour l'investissement. Une fois l'investissement arrivé à maturité, le fonds peut céder la société ou participer à son introduction en bourse.

## Valeur liquidative (VL)

Représente la valeur totale des actifs du fonds diminuée de ses passifs. Elle est calculée en additionnant la valeur du portefeuille à la juste valeur de marché, la trésorerie du fonds, et en déduisant ses passifs (y compris la dette au titre du carried interest).

L'évolution de la VL sur une période donnée résulte de la valeur créée par le portefeuille sur cette période, diminuée de l'ensemble des charges et de la dotation à la provision pour carried interest.

## Private Equity

Le Private Equity consiste à soutenir le développement et/ou à améliorer la performance de sociétés non cotées en acquérant des participations significatives dans leur capital.

## Transactions LP-led

Transactions secondaires traditionnelles portant sur l'acquisition d'intérêts de Limited Partners dans des fonds de Private Equity existants. Leur principal avantage réside dans le niveau élevé de diversification qu'elles offrent. Une transaction secondaire implique généralement un portefeuille de plusieurs fonds, chacun étant lui-même investi dans un grand nombre de sociétés sous-jacentes, offrant aux investisseurs une exposition immédiate et large à la classe d'actifs.

## Transactions GP-led

Transactions initiées par des gérants (General Partners), portant sur l'acquisition de portefeuilles composés d'un ou plusieurs actifs résiduels (transactions GP-led mono-actif ou multi-actifs).

Les transactions GP-led offrent l'avantage d'exposer les investisseurs à des sociétés plus matures et bien établies, déjà connues du sponsor.

## TVPI (Valeur totale sur capital appelé)

Somme de la valeur du portefeuille et des distributions réalisées par le fonds, divisée par le montant total versé par le souscripteur. S'il est supérieur à 1, le fonds est en situation de plus-value.

# Informations réglementaires

## Distribution

Ce document a été préparé par Altaroc Partners S.A.S. exclusivement à l'intention des investisseurs du Fonds et, le cas échéant, des distributeurs, conformément aux règles applicables du Fonds et au cadre réglementaire en vigueur. Il contient des informations confidentielles et ne peut être reproduit, redistribué ou republié, en tout ou en partie, sans le consentement écrit préalable d'Altaroc Partners S.A.S.

Ce document s'adresse et ne peut être distribué qu'à des personnes éligibles résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales applicables. Toute personne en possession de ce document, ainsi que toute personne souhaitant souscrire des actions du Fonds conformément au Prospectus, est tenue de s'informer des lois et réglementations en vigueur dans les pays ou territoires concernés et de s'y conformer.

En particulier, ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être envoyé ou emporté aux États-Unis, ni distribué aux États-Unis ou à toute "U.S. person" (au sens du Regulation S de l'U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié).

**Union européenne :** les destinataires visés sont les clients professionnels au sens de la Directive 2014/65/UE (MiFID II) et les investisseurs avertis au sens des réglementations locales applicables.

**Suisse :** l'offre et la commercialisation du Fonds sont adressées exclusivement aux investisseurs qualifiés au sens de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux et de l'Ordonnance correspondante et des réglementations applicables. Altasuisse SA est affiliée à l'organe de médiation indépendant Terraxis SA, Rue de la Tour-de-l'Île 1, 1204 Genève.

**Hors Union européenne :** Toute distribution en dehors de l'UE/EEE est effectuée uniquement auprès d'investisseurs éligibles et strictement conformément aux exigences locales applicables, y compris les régimes locaux de commercialisation des fonds.

## Risques liés à l'investissement

Une description complète des risques associés à un investissement dans le Fonds est présentée à l'Annexe A (Certains facteurs de risque) du mémorandum d'offre du Fonds (le "Mémorandum d'offre"). L'Annexe A comprend à la fois des facteurs de risques généraux (notamment les risques de marché, politiques, de liquidité et liés à la durabilité) et des risques spécifiques à la stratégie d'investissement du Fonds. Les investisseurs potentiels sont invités à lire attentivement l'intégralité du Mémorandum d'offre et à solliciter un conseil professionnel indépendant avant toute décision d'investissement.

Un investissement dans le Fonds comporte un niveau de risque significatif et ne convient qu'aux investisseurs en mesure de supporter une perte partielle ou totale de leur investissement et ne nécessitant pas de liquidité à court terme. La valeur des actions peut évoluer à la baisse comme à la hausse, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant initialement investi.

Le GFIA a droit à des frais de gestion (les "Frais de gestion") prélevés par la Société sur les actifs du Compartiment concerné. Les Frais de gestion sont calculés sur la Valeur liquidative au taux défini dans l'Annexe du Compartiment concerné (lequel peut varier selon la Classe d'actions) et sont payables trimestriellement et d'avance le premier Jour ouvré de chaque trimestre, dans la Devise de référence du Compartiment.

Une partie des Frais de gestion peut être rétrocédée à certains distributeurs sous forme de commission de distribution, dans la limite du montant maximum précisé dans l'Annexe du Compartiment concerné, le cas échéant.

## Informations sur la durabilité (SFDR)

Ce produit financier est classifié en vertu de l'Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR"). Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans le processus de décision d'investissement. Le Fonds n'a pas pour objectif un investissement durable.

## Avertissement

Ce document est une communication commerciale fournie à titre d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre, une invitation ou une sollicitation d'investissement dans quelque juridiction que ce soit où une telle offre ou sollicitation serait illicite, ni un conseil en investissement, un conseil juridique, un conseil fiscal ou toute autre forme de recommandation.

L'investissement dans *Altaroc Global Evergreen S.C.A. SICAV-RAIF* (le "Fonds") ne sera accepté que sur la base du Mémorandum d'offre (et des documents de souscription applicables), lequel ne peut être distribué qu'aux investisseurs éligibles. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter le Mémorandum d'offre avant toute décision d'investissement définitive. Le Mémorandum d'offre est disponible en anglais sur le site : <https://www.altaroc.pe/>.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. La valeur des investissements et tout revenu qui en est tiré peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant initialement investi.

Les données de performance présentées reflètent des performances passées et ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur de remboursement des actions peut être supérieure ou inférieure à leur coût d'acquisition. La performance actuelle peut être inférieure ou supérieure aux données présentées. Les performances indiquées sont nettes de frais.

De plus amples informations sur le Fonds, notamment le Mémorandum d'offre et, le cas échéant, les derniers états financiers, sont disponibles gratuitement en anglais sur demande. Les investisseurs peuvent consulter le Mémorandum d'offre pour connaître leurs droits.

Les réclamations peuvent être soumises par écrit (en précisant la nature du problème et les éléments justificatifs) par e-mail ou courrier postal, dans une langue officielle du pays de résidence de l'investisseur, à l'adresse suivante : 61 rue des Belles Feuilles, 75016 Paris, France, Altaroc Partners S.A.S, ou par e-mail à : [service@altaroc.pe](mailto:service@altaroc.pe).

La société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation du Fonds conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/CE et à l'Article 32a de la Directive 2011/61/UE.

FRANCE  
Altaroc Partners SAS,  
61 rue des Belles Feuilles - 75116 Paris  
+33 (0)1 86 65 98 20

SUISSE  
3Altasuisse SA,  
Rue François-Versonnex 7, 1207 Genève  
+41 22 506 86 31

ITALY  
Altaroc Partners SA,  
Piazza Velasca 5, 20122 Milan

# Altaroc

Altaroc Partners SAS  
A French portfolio management company  
authorised by the Autorité des marchés  
financiers under number GP-97022